

# L'Écho-citoyen

## d'Alsace Centrale

Des petits gestes qui font la différence

A partir de 2010, nos performances de tri des déchets ont connu une nette amélioration. En même temps, le SMICTOM s'engageait, avec l'ADEME\*, dans une démarche ambitieuse et chiffrée de prévention, pour que tous les acteurs du territoire - habitants, entreprises, associations, collectivités - réduisent leurs déchets. L'objectif de ce programme a été atteint et même dépassé. Les quantités de déchets du « Plan Local de Prévention » ont effectivement baissé : 51 kg de moins par habitant et par an entre 2010 et 2015.

En 2015, dans la même logique, le SMICTOM a été labellisé « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage ». Cela signifie que l'Alsace Centrale a été retenue pour mettre en place une démarche exemplaire de réduction des gaspillages, de promotion du réemploi et de systématisation du recyclage.

Cette démarche ne peut réussir sans l'adhésion des citoyens, des collectivités et des acteurs locaux. Puisse-t-elle renforcer la bonne gestion des déchets et permettre une nouvelle diminution notable de leur quantité.

**Jean-Pierre PIELA**

Président du SMICTOM d'Alsace Centrale

\* Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

## Tous les papiers se recyclent

Le papier est entièrement recyclable, au moins 5 fois. Alors triez vos papiers, c'est un geste simple : TOUS vos vieux papiers se trient et se recyclent. Où que vous soyez ! A la maison, dans la rue, au bureau.

### Tous les papiers ? Et pas seulement les journaux et les magazines ?

Tous les papiers de notre quotidien se trient et se recyclent ! Bien entendu, les journaux, les magazines, les courriers publicitaires, les prospectus... Mais aussi les enveloppes à fenêtre, les cahiers à spirale ou encore les blocs notes avec leurs agrafes.

### Même les agrafes ?

Les processus de recyclage sont aujourd'hui très performants et permettent d'extraire facilement certains éléments étrangers pour les réorienter vers d'autres filières. C'est notamment le cas des spirales de cahier qui vont rejoindre les métaux, tout comme les agrafes et les trombones. En revanche, il est impossible de récupérer le papier contenu dans un blister ou un film plastique d'envoi. Il est donc important de retirer les publications de leurs emballages et de jeter à part les échantillons collés dans les pages de vos magazines.

### Préservez les ressources naturelles !

Chacun d'entre nous utilise en moyenne 56 kg de papier par an. Pour fabriquer cette quantité de papier, il faut, notamment, de l'énergie, 28 tonnes d'eau et 140 kg de bois\* ! Alors pensons-y et trions systématiquement nos papiers, dans les bacs ou conteneurs jaunes.

\*Sources : CNRS / Ecofolio

### Le saviez-vous ?

**41 kg** c'est le poids moyen de publicité reçu par an et par boîte aux lettres en Alsace Centrale.

- ▶ Pour éviter ce gaspillage de papier, vous pouvez demander gratuitement un autocollant STOP PUB à votre Mairie ou au SMICTOM. En cas de non respect du STOP PUB, contactez le SMICTOM.



## Le bon geste



### TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT

Grâce au tri du papier, de précieuses ressources naturelles sont économisées (bois, eau, énergie...)



**BAC OU  
CONTENEUR JAUNE**

Attention, enlevez les films plastiques qui entourent publicités et magazines avant de les jeter !

## Mon écho geste du quotidien : Je prends un cabas pour faire mes courses

Sur 300 millions de tonnes de plastique produites par an dans le monde, 10% finissent dans l'océan et parmi elles beaucoup de sacs plastique à usage unique.

Si la grande distribution a initié depuis quelques années la suppression des sacs de caisse, il reste encore en circulation les sacs destinés à tous les autres achats quotidiens notamment dans les commerces de proximité.

Dès le mois de juillet 2016, ceux-ci devront aussi disparaître. Alors, pensez dès aujourd'hui à vous munir de votre propre sac !



## Les Astuces du tri

Laisser les emballages en vrac et ne pas les imbriquer entre eux, car ils ne pourront pas être séparés. Pour gagner de la place dans votre bac, pensez à mettre à plat les boîtes en carton.



En ce qui concerne les bouteilles et les flacons en plastique, qui sont aujourd'hui les seuls emballages plastique recyclés en Alsace Centrale, il faut écraser les bouteilles sur le flanc car cela prend moins de place dans la poubelle et facilite le travail au centre de tri. A l'inverse, il n'est pas recommandé de les compacter de haut en bas car les machines optiques ne reconnaissent plus les bouteilles transparentes claires et les bouteilles transparentes colorées.



## Jardiner naturellement

Les jardiniers ont à cœur de produire des légumes et des fruits variés, frais et sains. Ils sont de plus en plus nombreux à jardiner au naturel, sans pesticides, dangereux et nocifs. Il connaissent le très répandu purin d'orties, mais de nombreuses plantes peuvent être macérées et utilisées pour protéger ou stimuler les légumes et les fruits.

Ils utilisent aussi le «bacillus thuringiensis» ou le pyrèthre, produits que l'on trouve dans le commerce, pour lutter contre les chenilles, les pucerons et autres altises. Mais comment mieux connaître ces plantes et ces produits ?

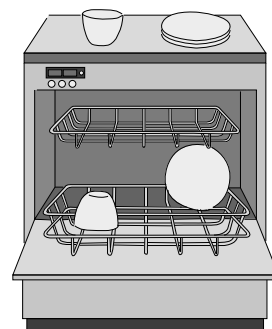
En Alsace Centrale, il existe une association très dynamique et experte sur les jardins naturels, l'ACJCA. Elle propose des animations qui feront de vous un parfait jardinier naturel... à en faire rougir vos tomates !

Plus d'infos sur <http://acjcablog.wordpress.com>

## Angèle et le lave-vaisselle

Lectrice de l'Echo-Citoyen, Angèle nous donne des conseils pour le lave-vaisselle :

- ▶ ne pas laver les verres au-dessus de 50° pour éviter la formation d'un voile
- ▶ préférer la poudre lavante, le sel machine, et le vinaigre blanc aux pastilles « 3 en 1 »



Le SMICTOM encourage à l'usage des produits d'entretien non-polluants. Retrouvez des recettes et conseils dans notre guide « Fabriquer ses produits d'entretien naturels » sur le site du SMICTOM, rubrique « Réduction des déchets ».

## Nouvelles dates de facturation par Communauté de Communes

**Pour l'acompte 2016 :** le 11/04 pour Benfeld, Sélestat, Val d'Argent et le 10/06 pour Barr Bernstein, Rhin, Ried de Marckolsheim et Villé.

**Pour le solde 2016 :** le 10/10 pour Benfeld, Sélestat, Val d'Argent et le 10/11 pour Barr Bernsten, Rhin, Ried de Marckolsheim et Villé.

**L'après solde** sera facturé en mars 2017.

**Vous avez trouvé ce document utile ?** N'hésitez pas à le faire circuler autour de vous.

**Vous êtes propriétaire ?** Faites passer ce document à vos locataires qui bénéficient des services du SMICTOM !

**Vous avez des trucs et astuces et vous souhaitez les partager ?**

Envoyez-les à [courrier@smictom-alsacecentrale.fr](mailto:courrier@smictom-alsacecentrale.fr) (objet : trucs et astuces).



[www.smictom-alsacecentrale.fr](http://www.smictom-alsacecentrale.fr)  
Restez connecté(e),  
retrouvez-nous sur Facebook



Un beau métier pour la planète